

CONGRÈS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE 24 et 25 NOVEMBRE 2012

MOTION

Stop aux contrôles d'identité discriminatoires !

Depuis de nombreuses années, le Syndicat de la magistrature dénonce la multiplication insupportable des contrôles d'identité « *au faciès* ».

Longtemps déniées par les gouvernements successifs, ces pratiques discriminatoires ont été objectivées par plusieurs études – dont celle menée par des chercheurs du CESDIP en 2009 pour le compte d'Open Society Justice – et François Hollande semblait avoir décidé d'y mettre fin en faisant de la lutte contre ces contrôles illégitimes et humiliants l'un de ses engagements de campagne.

Pourtant, sans véritable débat public sur cette question et après une « *concertation* » qui s'est cantonnée aux syndicats de policiers, les seules mesures esquissées par le nouveau gouvernement se limitent à la réapparition du matricule sur les uniformes des policiers et le rappel de la nécessité du vouvoiement...

Chacun sait pourtant que ces mesures, par ailleurs indispensables, ne sont absolument pas de nature à mettre fin aux contrôles d'identité discriminatoires, dérive contraire aux principes démocratiques et source d'une profonde révolte.

Le Syndicat de la magistrature, réuni en Congrès, réaffirme l'urgence :

- d'une réforme du cadre légal des contrôles d'identité pour proscrire les contrôles administratifs, les contrôles dits « *Schengen* » et les contrôles sur réquisitions du parquet qui sont les principaux vecteurs de ces abus ;
- de la mise en œuvre d'un dispositif prévoyant la délivrance d'un récépissé pour s'assurer que chaque contrôle répond aux exigences légales.

Il est plus que temps de passer de l'incantation à l'action !